

Bulletin d'information COMMUNE DE VEYRIERES

Mot du maire

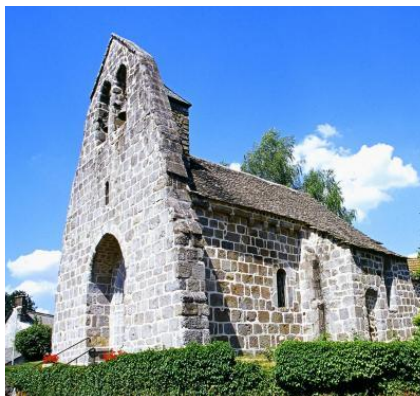
En ce mois de juin, nous envisageons enfin des jours meilleurs à la suite de cette crise sanitaire planétaire. Cet évènement majeur a impacté nos vies, tant sur le plan économique pour certains, que sur le plan des relations humaines.

Les règles de distanciation et les confinements successifs nous ont permis, en plus de la vaccination massive bien sûr, de diminuer massivement les contaminations, mais cela a bouleversé notre vie sociale et a créé de l'isolement.

Les dernières élections et la covid 19 ont suscité des incompréhensions et diverses tensions dans notre village, j'en ai bien conscience, et je souhaite sincèrement un apaisement afin de retrouver notre douceur de vivre à Veyrières.

Je vous souhaite à tous un très bel été en bonne santé !





Travaux en cours et à venir :

- Les fours du Mas et de Furlanges vont être rénovés. Les deux chantiers sont intégralement pris en charge par la communauté de communes.
- Suite à des dégâts subis cet automne, trois vitraux de l'église ont été déposés par Laeticia Bastien, spécialiste, et restaurés dans son atelier de Badailhac.
- Un nouveau programme de voirie est arrêté. Il concerne cette année, la voie communale de Furlanges ainsi que la place du hameau de Tiolade.
- Le diagnostic du réseau d'assainissement indispensable pour le projet de station d'épuration est prévu cette année, un appel d'offre est en cours.
- La restauration de l'ancien presbytère a débuté, elle nous permettra d'accueillir une nouvelle famille à Veyrières. Les entreprises locales Joanny, Albessard-Chassagnat, Tazé et Chavinier ont été retenues, Colin Pavoni, architecte à Mauriac assure le suivi. Nous sommes parvenus à obtenir le maximum possible de subvention pour ce chantier, soit 80% du montant global.



➤ Six tables de pique-nique ont été installées où remplacées sur différents sites par Cyril, notre nouvel employé communal.



➤ L'antenne de « Laveix » qui augmentera le débit internet devrait être en service au mois de juin.

➤ Nous allons mettre en place l'adressage de la commune, c'est indispensable pour l'arrivée éventuelle de la fibre et très utile pour les livraisons à domicile.

Point sur la taxe foncière :

Suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation, les deux taux inscrits sur votre taxe foncière, taux communal et taux départemental vont être réunis en un seul taux (33.97%).

L'intégralité de la taxe résultant de la fusion des deux taux sera donc perçue par la commune. Les taux des impôts locaux pour 2021 sont arrêtés de la façon suivante :

* Taxe foncière sur le bâti : 33.97%  taux communal 2020 : 10,41% (inchangé depuis 2008)
taux départemental 2020 : 23.56%

* Taxe foncière sur le non bâti : 72.27%

Secrétariat de la Mairie :

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Gilles Grouffaud nouveau secrétaire de Mairie.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- * Lundi de 9 H 00 à 12 H 00
- * Mardi de 14 h 00 à 17 h 30
- * Mercredi de 8 h 30 à 12 h 00
- * Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

Divers :

Les prochaines élections Régionales et Départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

La chasse aux galets est ouverte !!!

A l'initiative du conseil municipal des jeunes de Ydes, nous vous invitons, petits et grands enfants, à décorer des galets et à les dissimuler sur la commune. Une petite dizaine ont déjà été cachés. Lors de vos balades en famille, si vous en découvrez un, vous pouvez le cacher ailleurs ou le garder. Le jeu est relayé sur les réseaux sociaux comme « facebook » sur « Le galet cantalou » ou « La chasse aux cailloux ».



Nous savons que vous étiez, pour la plupart d'entre vous, très attachés au bulletin que nous éditons en début d'année, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de reprendre sa parution en fin d'année sous une autre appellation :

Les nouvelles de Veyrières



Merci à Sébastien et Marie pour ce premier bulletin d'informations